**Fiche méthodologique pour l'animation d'ateliers sur la stratégie et le plan d'action**

Pour élaborer une stratégie et un plan d'action d'économie circulaire, l'autorité locale doit organiser diverses réunions sur le territoire.

Chaque réunion pouvant mobiliser un grand nombre et une forte diversité d'acteurs, il convient de lui attribuer un objectif spécifique et ciblé.

Pour approfondir le potentiel d'idées prometteuses, dans une logique d'amorçage de projets concrets, l'autorité locale peut identifier et réunir les acteurs locaux. Le groupe de travail dessinera les contours d'un projet, qui devra s'articuler autour de plusieurs éléments :

- Points forts et points faibles régionaux sur les thèmes du diagnostic ;

- Un ensemble d'enjeux (développement économique des territoires, développement du chiffre d'affaires des entreprises, création d'emplois, bien-être pour le citoyen, enjeu environnemental) permettant de fédérer des acteurs de nature différente ;

- Un portage par des acteurs prêts à s'impliquer.

Pour développer la stratégie et le plan d'action de l'économie circulaire, les réunions auront pour vocation :

- De partager les résultats du diagnostic ;

- De les confronter et les enrichir de la vision des acteurs présents ;

- D'émettre des propositions et suggestions pour la stratégie locale d'économie circulaire.[[1]](#footnote-1)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **1. Diagnostic/stratégie de l'atelier** | **2. Plan d'action/projets de l'atelier** |
| **Objectif**  | Présenter un prédiagnostic et le réaliser (points forts et points faibles)Définir des enjeux, des suggestions d'axes stratégiques à soumettre aux élus locaux | Identifier des idées/propositions de projetsÉlaborer une première feuille de route |
| **Participants** | Des acteurs moteurs qui ont la volonté et la capacité d'agir, et qui ont vocation à être des parties prenantes de projets (élus, autorités locales, entreprises, associations, agences de développement, clubs d'entreprises, clusters, incubateurs, etc.) | Des acteurs moteurs qui ont la volonté et la capacité d'agir, et qui ont vocation à être des parties prenantes de projets (élus, autorités locales, entreprises, associations, agences de développement, clubs d'entreprises, clusters, incubateurs, etc.) |
| **Lieu**  | À proximité des entreprises ou dans la collectivité locale | À proximité des entreprises ou dans la collectivité locale |
| **Durée** | Réunion de 2 heures | Réunion de 2 heures |
| **Méthode**  | AnimationDiagnostic : en séance plénièreStratégie : Post-it, en groupe de deux, ou de 5 à 7 personnes | Animation En groupe de deux, ou de 5 à 7 personnes |
| **Budget**  | Frais de réception | Frais de réception |

Au terme de la réunion, les idées de projets doivent être hiérarchisées, puis répertoriées dans une courte liste.

1. Extrait du « Guide méthodologique du développement des stratégies régionales d'économie circulaire en France », ADEME/ARF, novembre 2014, p. 32. [↑](#footnote-ref-1)